Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500655-20260603-D39_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUIN 2026

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CANTON DE LE RHEU

COMMUNE DE LA CHAPELLE-THOUARAULT

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Par suite d'une convocation en date du 29 mai 2026 affichée le même jour, les membres composant le Conseil municipal de la Chapelle Thouarault se sont réunis le 3 juin 2026 à 19h sous la présidence de Mme Régine ARMAND, Maire
Etaient présents: ARMAND Régine, BELLANDE Stéphanie, BESSON Etienne (pouvoir de LEBOIS Daniel), BLANC Nathalie, CADE Jean-Luc (pouvoir de VALEMBOIS Fanny), de COURTIVRON Hugues, GARIN Julien, HYBOIS Lucas, LABBE Jean-Pierre, TANNEAU Claire (pouvoir de PAUGAM BERGOT Françoise), TARDIF Sandrine, TREHIN Myriem, TRINQUART Jean-Marie, VAUDOUR Isabelle (pouvoir de BRODARD Frédéric), VOLUER Mélanie lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.
Etai(en)t excusé(s) : BRODARD Frédéric (pouvoir à VAUDOUR Isabelle), LEBOIS Daniel (pouvoir à BESSON Etienne), PAUGAM BERGOT Françoise (pouvoir à TANNEAU Claire), VALEMBOIS Fanny (pouvoir à CADE Jean-Luc)
Secrétaire : HYBOIS Lucas

N°39 / 2026	**Relais Info Jeunesse : présentation et convention**

Samuel Souchet, Coordonnateur Jeunesse et Responsable périscolaire, informe les membres de l'assemblée municipale de la difficulté, très largement partagée dans les communes, de maintenir la fréquentation des accueils collectifs par les adolescents.
Or, favoriser les actions en direction des 12-18 ans, et pas seulement des plus jeunes, est aussi un engagement pris par la Commune dans la Convention territoriale globale signée avec la C.A.F.
Samuel Souchet présente en séance le projet de Relais Info Jeunesse délocalisé à La Chapelle Thouarault, soutenu par le CRIJB (Centre Régional d'Information jeunesse de Bretagne) et l'association « Le 4 bis-Information jeunesse » situé à Rennes.
Cette action pourrait être un levier pour atteindre l'objectif de faire revenir les adolescents vers l'espace-jeunes et d'impulser avec eux des projets, en les informant sur des thématiques qui les intéressent et pour lesquelles ils manquent de renseignements.
En effet, il s'agit d'une action expérimentale visant à favoriser l'accès des jeunes à une information fiable et adaptée, par la mise à disposition de ressources, de services et d'un accompagnement méthodologique dans des communes ne disposant pas d'un service information jeunesse.
Un Relais Info Jeunesse s'adresse ainsi aux jeunes de 15 à 25 ans, et a pour mission de les informer sur les études, les métiers, les formations, l'emploi, la vie quotidienne, la santé, les loisirs, …
Cette expérimentation vise à :

- ✓ Faciliter l'autonomie et l'émancipation des jeunes et leur pouvoir d'agir
- ✓ Lutter contre les inégalités et le non-recours à l'information
- ✓ Renforcer un réseau d'échanges de bonnes pratiques entre les animateurs-relais

Cet accompagnement est gratuit pour les jeunes.
Le coût de cet appui pour la Commune serait de 1100€ la première année, pour l'installation du RIJ (pour des formations, notamment), puis de 550€ les années suivantes
Une convention tri-partite serait à signer entre la Commune, le « 4bis Information jeunesse » à Rennes, et le CRIJB

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :
- autorise la signature de la convention tripartite sus-exposée ainsi que tout document se rapportant à cette affaire

La Maire
Régine ARMAND

MAIRIE LA CHAPELLE-THOUARAULT

Le Secrétaire
Lucas HYBOIS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Fait à La Chapelle Thouarault